

Séjour Sportif 2^{nde}
Juin 2027

Reims, le 30 juin 2026

Madame, Monsieur,

Afin de clôturer l'année scolaire 2026-2027, l'équipe pédagogique organise un séjour sportif à la montagne à destination des élèves de seconde.

Ce séjour se déroulera du dimanche 6 juin au vendredi 11 juin 2027, avec un retour prévu en soirée.

Les élèves seront accueillis au centre UCPA des Orres (Hautes-Alpes), où ils participeront à différentes activités sportives : rafting, VTT, course d'orientation et randonnée avec une nuit en bivouac.

La participation à ce séjour est soumise à la possession d'une attestation d'aisance aquatique.

Le coût prévisionnel du séjour est compris entre 550 € et 600 € par élève. Ce tarif comprend la pension complète, le prêt du matériel, les transports en train (TGV ou train de nuit selon les disponibilités tarifaires), le transfert en bus depuis Reims ainsi que l'ensemble des activités proposées.

Le règlement pourra être effectué via votre compte École Directe à compter du 10 septembre. L'inscription sera définitivement validée à réception du paiement, dans la limite des places disponibles. Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucun remboursement ne pourra être effectué en cas de désistement.

Si vous rencontrez des difficultés de financement, n'hésitez pas à nous en faire part.

Pour toute question relative à l'organisation de ce séjour, vous pouvez contacter Mme Tremlet, responsable du projet et professeur principal de la classe de Seconde 1.

Vous pourrez également retrouver des photos des précédents séjours sur les réseaux sociaux de l'établissement.

Nous rappelons que le règlement intérieur du lycée Saint-Joseph s'applique pendant toute la durée de ce séjour. À ce titre, la possession et la consommation d'alcool sont strictement interdites. Tout manquement au règlement intérieur pourra entraîner des sanctions disciplinaires.

Nous espérons que ce séjour permettra aux élèves de conclure leur année scolaire dans un esprit de convivialité, de découverte et de dépassement de soi.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Orélie Mingolla

Sophie Tremlet